



Regard sur les affaires extérieures du Canton de Fribourg

2024



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Table des matières

<u>Introduction</u>	1
<u>1 Fribourg sur la scène fédérale</u>	2
Perspective Rail 2050	2
Message culture	3
Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI)	4
Garantir un entretien et une exploitation durables des forêts (Motion Fässler)	5
Pour une presse écrite indépendante	6
Loi sur la protection de l'environnement	7
Rencontre avec la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider	8
Formation aux affaires fédérales	9
<u>2 Relations intercantonales</u>	10
Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)	10
Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale (CGSO)	11
Région Capitale Suisse (RCS)	12
<u>3 Relations internationales</u>	13
Assemblée des régions d'Europe (ARE)	13
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLR)	14
Grand Est	15
Visite de l'Ambassadeur de l'Union européenne	16
<u>4 Retour en images</u>	17
<u>5 Annexes</u>	20
Conférences spécialisées	20
Conventions intercantonales	22

Introduction

Dans notre système fédéral, chaque niveau étatique joue un rôle important. Ce qui se passe au niveau fédéral ou international a une influence sur le canton de Fribourg, rendant ainsi l'échange et la collaboration essentiels. Le Conseil d'Etat fait part de ses préoccupations auprès de la Berne fédérale et des conférences intercantonales, que ce soit au sein de la CdC, de la CGSO ou des Conférences spécialisées.

Au niveau national, le Conseil d'Etat reste attentif aux différents projets et lois afin de promouvoir les intérêts du canton. À ce sujet, il suit de près le programme de développement stratégique de l'infrastructure (PRODES) de la Confédération en lien avec le développement du Rail fribourgeois. Le Conseil d'Etat souhaite rapprocher Fribourg des grandes villes de manière significative ainsi que de rendre Bulle encore plus rapidement accessible depuis Fribourg, Lausanne ou encore Berne, tout en respectant les défis climatiques et démographiques actuels.

La formation est également un élément central pour le canton de Fribourg. Le Conseil d'Etat s'est donc engagé pour un financement adéquat au sein du message à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Également sous l'angle de la formation et de l'innovation, la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale

(CGSO) a organisé un évènement en septembre au Palais fédéral. La Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO était mise en avant avec ses 28 écoles réparties dans sept cantons. C'est d'ailleurs la deuxième plus grande Haute école de suisse.

Au niveau international, le Conseil d'Etat observe avec préoccupation les crises qui se multiplient, que ce soit en Ukraine, Gaza ou ailleurs dans le monde. Il est d'autant plus important que nous arrivions à stabiliser nos relations avec l'Union européenne. En tant que membre de la Commission Europe de la Conférence des Gouvernements cantonaux, j'ai pu accompagner les avancées et développements des négociations de l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat a aussi pu échanger avec l'Ambassadeur de l'Union européenne en Suisse dans le cadre d'une réunion de travail.



Olivier Curty
Conseiller d'Etat



Photo officielle 2024 du Conseil d'Etat fribourgeois. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

1 Fribourg sur la scène fédérale

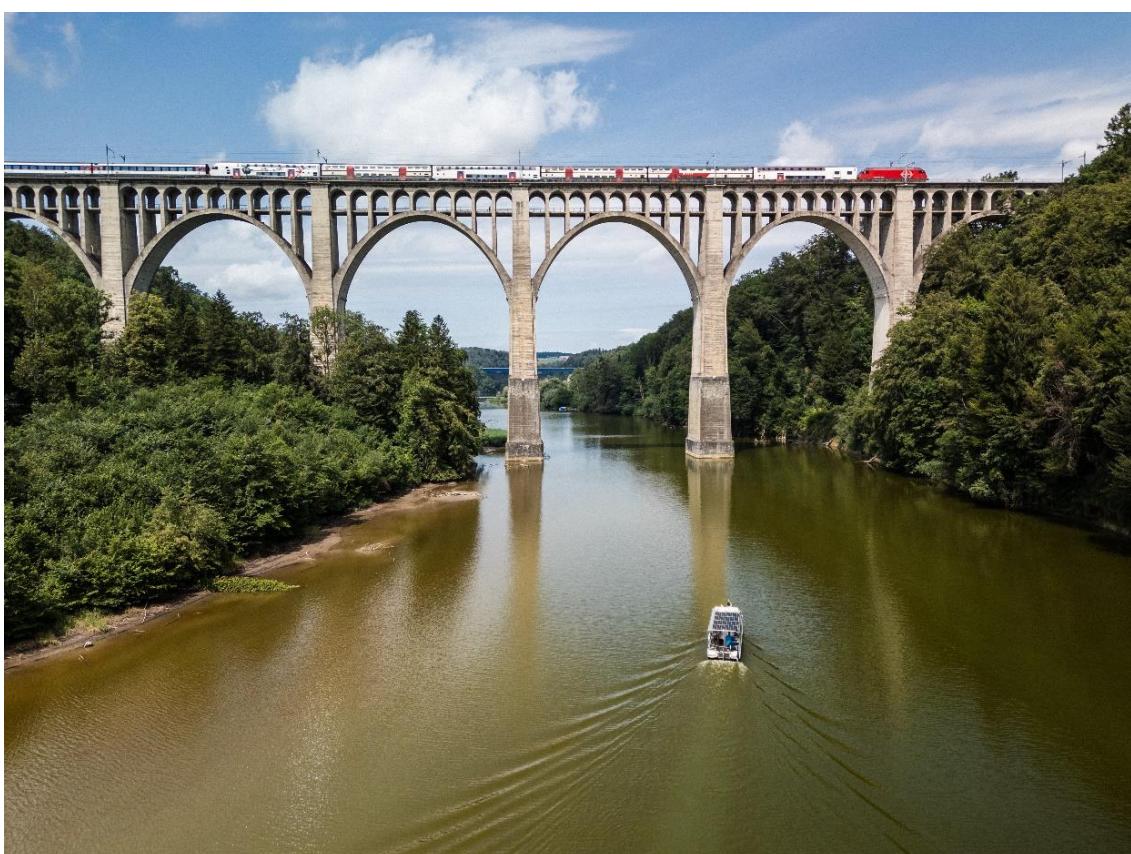
Perspective Rail 2050

Le canton de Fribourg a précisé sa vision du développement ferroviaire sur le territoire dans son « Rapport – Vision ferroviaire 2050+ ». Ce dernier développe les prochaines étapes d'aménagement du programme de développement stratégique de l'infrastructure (PRODES) de la Confédération, l'aménagement des infrastructures ferroviaires étant une compétence fédérale. Fribourg s'est fixé différents objectifs et souhaite donc répondre à la très forte croissance démographique et économique du canton ainsi qu'atteindre les objectifs environnementaux, climatiques et de mobilité durable. Notamment, la volonté de rendre le transport ferroviaire compétitif à celui de l'aviation ou à celui de la voiture. Une analyse concernant ce type de transport montre toutefois que le transport ferroviaire doit encore être amélioré.

Ainsi, la vision ferroviaire 2050+ du canton de Fribourg poursuit trois objectifs. Le premier vise à réduire les temps de parcours pour mieux intégrer

Fribourg et Bulle dans le réseau national des grandes lignes, le deuxième vise à relier les régions et finalement le troisième tend à augmenter les cadences. Brièvement, il serait possible de relier Fribourg à Lausanne en 30 minutes, à Berne en 15 minutes et à Zurich et Genève en 65 minutes. De plus, les voyageurs pourraient rejoindre Bulle en 25 minutes depuis Fribourg, en 35 minutes depuis Lausanne et en 45 minutes depuis Berne. Tous ces objectifs nécessitent au préalable un aménagement en termes d'infrastructures ferroviaires d'importance et de taille, notamment de nouvelles lignes entre Fribourg et Romont et entre Romont et Lausanne, de nouveaux points de croisements, des sections à double voie sur le réseau à voie unique, etc.

Le canton de Fribourg reste donc attentif à ce que les projets de cette offre soient pris en compte de manière échelonnée lors des prochaines étapes du PRODES.



Le canton de Fribourg souhaite répondre aux différents défis actuels en lien avec l'aménagement ferroviaire, tel que la hausse démographique et les questions climatiques. Il veut également réduire les temps de parcours et mieux intégrer Fribourg et Bulle dans le réseau national des grandes lignes. © UFT / FTV / M. Ureta

Message culture

Le message culture définit l'orientation stratégique de la politique culturelle de la Confédération pour une durée de quatre ans. Pour la première fois, les acteurs concernés ont été associés à la conception du message. Ainsi, six champs d'action ont été déterminés : la culture comme environnement professionnel, l'actualisation de l'encouragement de la culture, la transformation numérique dans la culture, la culture et la durabilité, le patrimoine culturel comme mémoire vivante et la coopération dans le domaine culturel.

Le Conseil d'Etat a pris position lors de la procédure de consultation et a suivi l'objet de près lors de son passage aux Chambres fédérales. Ainsi, il s'est positionné pour une hausse des moyens afin de pouvoir réaliser les nouveaux objectifs tout en s'assurant de la

pérennité des anciennes mesures. Le Conseil d'Etat s'est également positionné pour une rémunération équitable et des changements législatifs dans le domaine des assurances sociales pour les acteurs culturels afin de mieux répondre au statut particulier des acteurs et actrices culturel-le-s. Il a rappelé l'importance que le maintien du soutien offre aux cantons afin que le bilinguisme puisse être soutenu dans le milieu culturel. Le Conseil d'Etat a également notifié l'importance des contributions d'exploitation des musées, dont le Vitromusée de Romont bénéficie. Ce dispositif est crucial pour cette institution.

De manière générale, le canton de Fribourg est satisfait du projet malgré les problématiques budgétaires de la Confédération pour les prochaines années.



Le canton de Fribourg se positionne en faveur d'une hausse des moyens destinés à la culture, d'une rémunération équitable et des changements législatifs dans le domaine des assurances sociales pour les acteurs culturels. © H. Rappo

Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI)

Le Conseil fédéral, définissant la politique de formation, de recherche et d'innovation pour les années 2025 à 2028, a transmis aux Chambres fédérales le message relatif à [l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation \(FRI\)](#) pour la période concernée. Le Conseil fédéral a prévu des investissements à hauteur de 29.2 milliards de francs. Le message FRI 2025-2028 est le premier à avoir été soumis à une procédure de consultation. Par rapport au projet mis en consultation, l'enveloppe budgétaire de est réduite de 500 millions de francs en raison de la persistance de défis financiers pour la Confédération.

De nombreux sujets touchent le domaine tertiaire en Suisse, que ce soient des restrictions budgétaires, la non-adhésion aux programmes européens de recherche ou le montant des frais de contribution de la part de la Confédération. Le canton de Fribourg prend déjà en charge une grande partie des dépenses publiques du domaine FRI, étant donné que pour la législature 2022-2026, une augmentation significative a été perçue pour les prises en charge de l'Université et de la HES-SO//FR.

Or, la politique de la formation est un élément central pour le canton de Fribourg en tant que canton universitaire hébergeant les trois types de hautes écoles : Université de Fribourg, HES-SO//FR et HEP//PH FR. Par ailleurs, les étudiant-e-s sont toujours plus nombreux et nombreuses et la croissance ne tend pas à ralentir. Ainsi, la contribution financière fédérale devrait suivre cette augmentation. C'est pourquoi, le canton de Fribourg préconise qu'elle soit augmentée de 5% et atteindre un minimum de 106.5 millions de francs.

Le Conseil d'Etat a donc œuvré dans le but de défendre ces intérêts cantonaux. Les priorités étaient notamment d'obtenir de la Confédération une augmentation de budget de 5%. Le Conseil d'Etat a demandé la prise en compte du scénario dit « de développement » soit à + 3,5 % en termes réels du financement du domaine FRI pour les années 2025 à 2028. Ainsi, le domaine FRI pourrait assurer des bases suffisantes pour maintenir le niveau d'excellence de la Suisse et de concurrence internationale.



La formation joue un rôle central pour le canton de Fribourg. Ce dernier lutte pour défendre cet intérêt cantonal, notamment à travers la consultation sur le message FRI, en définissant ses priorités pour maintenir le niveau d'excellence de la Suisse dans ce domaine. © P. Milhauser

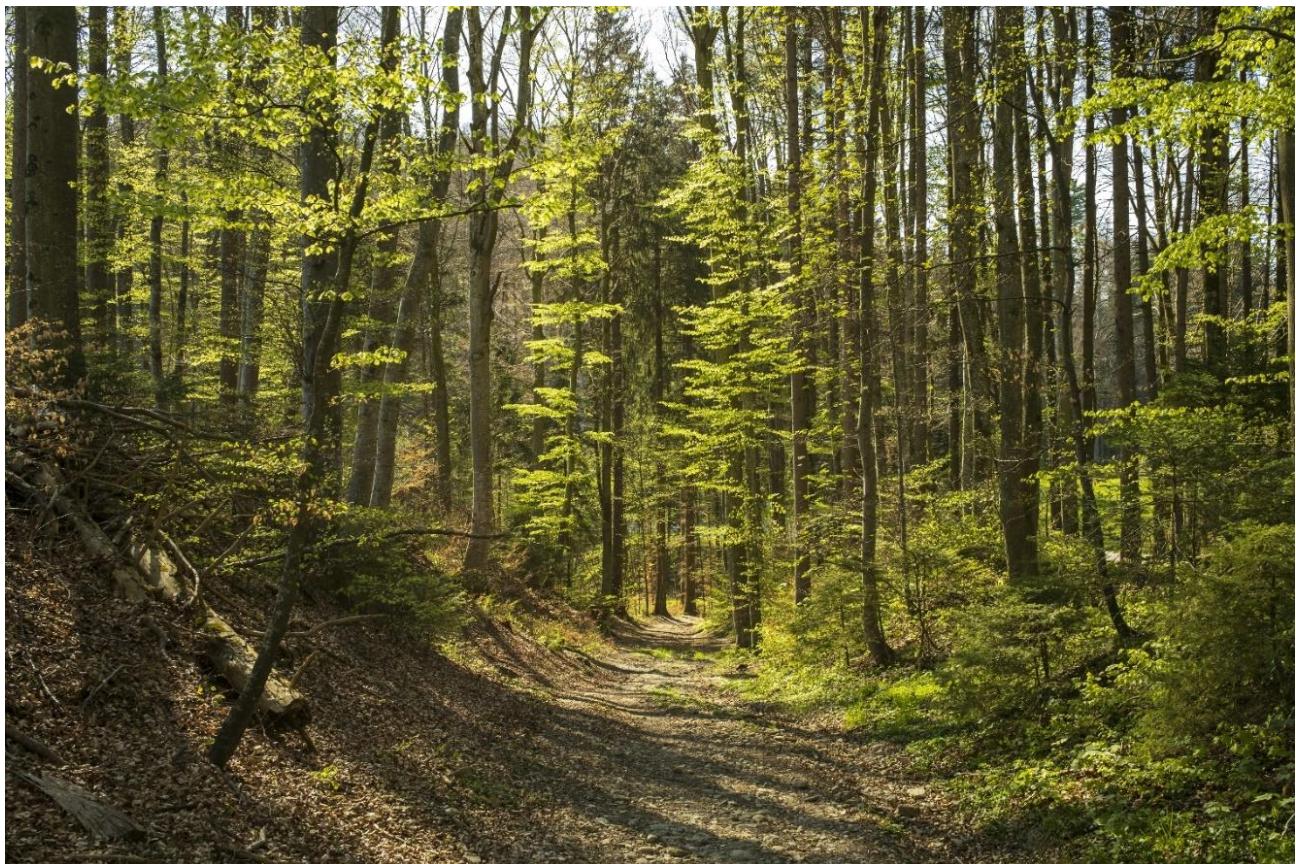
Garantir un entretien et une exploitation durables des forêts (Motion Fässler)

Le canton de Fribourg abrite une superficie importante de forêts, puisqu'un quart de la surface du canton en est constitués. Les effets du changement climatique ont des impacts également sur les forêts, et il incombe d'accélérer l'adaptation de celles-ci à ce problème majeur. Le manque de pluie chronique ainsi que les températures élevées de ces dernières années affectent la vitalité et la résistance des arbres des forêts. Ces dernières doivent pouvoir continuer à remplir leurs fonctions et à fournir leurs prestations, qu'elles soient écologiques, en tant qu'épuratrices de l'air, ou sociales comme lieu de ressourcement et de loisir.

La mise en œuvre d'une politique climatique qui préserve le cadre de vie est une priorité du programme 2022-2026, et l'adaptation urgente de la forêt au changement climatique est un enjeu entrant dans cette

lignée. Dans ce sens, la [motion Fässler](#) demande la poursuite des trois mesures de la période programme 2020-2024 (soins sylvicoles visant à renforcer la stabilité, coupes de sécurité dans les forêts de loisirs et rajeunissement forestier avec des essences d'avenir), ainsi que l'augmentation des contributions fédérales de 25 millions de francs par an pour la convention-programme 2025-2028.

Cette dernière a été transmise au Conseil fédéral et a été intégrée à l'objet « Conventions-programmes dans le domaine de l'environnement (2025–2028), pour l'épuration des eaux usées (2025–2028) et l'assainissement des débits résiduels (2025–2028). Crédits d'engagement ». Le Conseil d'Etat s'est positionné en faveur de cette motion Fässler.



Un quart de la superficie du canton de Fribourg est constitué de forêts, alors que ces dernières sont affectées par les changements climatiques. Le canton défend alors la position de la motion Fässler qui souhaite une adaptation urgente des forêts.

©Unsplash / S. Parani

Pour une presse écrite indépendante

L'initiative parlementaire [22.423](#) « Pour une presse indépendante » vise une augmentation de l'aide indirecte aux médias pour une durée limitée à 7 ans, ainsi que le soutien à la presse associative et aux fondations. En outre, l'initiative souhaite introduire une aide à la distribution matinale pour les journaux à faible tirage, c'est-à-dire avec un tirage moyen compris entre 1'000 et 40'000 exemplaires par édition. Ces moyens doivent notamment servir à soutenir les petits éditeurs dans leur processus de transition vers davantage d'offres numériques.

Les deux Chambres sous la Coupole fédérale sont conscientes de cette nécessité, mais elles divergent en ce qui concerne les montants alloués. En décembre, le Conseil des États a proposé d'augmenter l'aide indirecte de 10 millions à 40 millions et d'introduire une nouvelle contribution annuelle pour la distribution

matinale de 25 millions. L'aide à la presse associative devrait rester à 20 millions de francs. Le dossier subit le retour au Conseil national, qui voulait supprimer l'aide à la presse associative.

La question de la diversité et du soutien aux médias régionaux est d'une grande importance, en particulier pour la Suisse occidentale et pour le canton de Fribourg qui, en tant que canton bilingue, concentre plusieurs médias locaux et régionaux sur son territoire. A Fribourg, les journaux ne font pas partie de grands groupes de presse. Afin de préserver cette indépendance et un service public de qualité, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder un soutien cantonal temporaire pour les années à venir. Il espère qu'une aide limitée dans le temps se fera aussi au niveau fédéral.



Le canton de Fribourg dispose de plusieurs médias locaux et régionaux sur son territoire, notamment grâce à son bilinguisme. Dans la volonté de maintenir cette indépendance et un service public de qualité, le Conseil d'Etat accorde un soutien cantonal pour la presse et aspire à une aide fédérale.

© P. Mühlauer

Loi sur la protection de l'environnement

Le 16 décembre 2022, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le [message](#) concernant [la modification de la loi sur la protection de l'environnement \(LPE\)](#). A travers ce dernier, il entendait créer des incitations afin que les sols contaminés soient assainis le plus rapidement possible. Plus particulièrement, les places de jeux pour enfants comprenaient un risque de pollution en raison de la fertilisation des sols et de la pollution atmosphérique d'autrefois. Le projet de révision de la LPE rend ainsi obligatoires l'investigation et l'assainissement des places de jeux et des espaces verts publics et vise une coordination plus efficace entre la planification et la construction de logements avec la protection contre le bruit.

Le Conseil d'Etat fribourgeois estime que les assouplissements concernant le bruit ne sont pas nécessaires pour renforcer la densification vers

l'intérieur. Cependant, il défend la proposition de projet du Conseil fédéral, à savoir que les détenteurs des sites concernés prennent à leur charge les coûts d'investigation et d'assainissement. En effet, une restriction d'utilisation avait été abordée, mais semblait peu réaliste puisque l'utilisation concerne la santé des enfants. Pour la protection de l'air, le Conseil d'Etat est d'avis que l'abrogation de l'OCOV (Taxe d'incitation sur les composés organiques volatils) n'est pas souhaitable car le niveau de protection des habitant-e-s du canton doit être maintenu.

Pour rappel, en 2018, une étude sur les agglomérations de Morat, Estavayer et Bulle avait montré qu'il existe une corrélation entre la durée d'utilisation d'une parcelle et le risque de pollution des sols. Les quartiers historiques des villes sont donc particulièrement concernés et la ville de Fribourg n'est pas un cas isolé.



Le Conseil d'Etat s'est prononcé au sujet du message du Conseil fédéral concernant la modification de la LPE visant à assainir les sols contaminés. © Ville de Fribourg / V. Brodard

Rencontre avec la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider

Dans le système fédéral suisse, chaque niveau étatique joue un rôle important. La Confédération, les cantons et les communes doivent collaborer pour le bien des citoyennes et des citoyens. Dans cette optique, le Conseil d'État entretient des contacts annuels directs avec les Conseillers fédéraux, les échanges permettant de discuter des intérêts communs.

Cette année, le Conseil d'Etat a rencontré la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI), pour un échange sur des thèmes liés à la santé et à la culture. Fribourg, en tant que canton bilingue, se veut un pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Dans cet ordre, le rôle de l'Office fédéral de la culture pour la promotion du bilinguisme a été abordé.

Le Conseil d'Etat a fait savoir sa préoccupation concernant la pénurie de médecins de famille. La

Confédération joue un rôle important dans l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation, notamment pour la médecine humaine. Pour rappel, la nouvelle filière d'études en médecine à l'Université de Fribourg accueille chaque année 120 étudiant-es en Bachelor et 40 en Master.

La rencontre a également été l'occasion d'aborder le sujet concernant le développement du dossier électronique du patient (DEP), dont il existe actuellement différents prestataires. L'objectif est que tous soient réunis sur la même plateforme. Fribourg a ratifié la Convention intercantonale CARA qui permet aux cantons membres (Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud) de disposer du dossier électronique du patient et de collaborer dans le développement de la santé numérique au sein de leur région.



Le Conseil d'Etat fribourgeois a rencontré la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, cheffe du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Cette collaboration a mené à des discussions de travail, entre autres, sur la pénurie de médecins de famille ainsi que sur le dossier électronique du patient. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

Formation aux affaires fédérales

Le secteur des Relations extérieures organise une fois par année une formation sur les affaires fédérales en vue de partager ses connaissances avec les collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale. Cette formation a lieu à Berne, à la Maison des cantons. Durant une journée, les participant-e-s abordent à la fois des éléments théoriques comme l'élaboration d'une loi au niveau fédéral ou la manière de s'informer sur les décisions du Conseil fédéral ou du Parlement ainsi que la stratégie à adopter pour la défense d'objets d'importance pour le canton auprès des membres du Parlement fédéral. Des exercices pratiques ponctuent l'ensemble de la journée, lors desquels il est demandé aux participant-e-s de rédiger une note à l'attention d'un ou d'une député-e sur un objet défini à l'avance.

Cette année, en fin de journée, les participant-e-s ont eu l'occasion de s'entretenir avec deux membres de la Députation fribourgeoise. La Conseillère aux Etats Isabelle Chassot et le Conseiller national Gerhard Andrey ont permis aux personnes participantes d'échanger sur leur travail aux Chambres fédérales et dans les commissions parlementaires.

L'objectif de la journée, au-delà de la transmission d'éléments théoriques et pratiques, est de pouvoir nouer des contacts pour le traitement de futurs dossiers. La formation rencontre un franc succès, avec environ une quinzaine de participant-e-s de toutes les Directions et de tout niveau hiérarchique. La journée est amenée à se développer dans le futur selon les besoins.



La journée de formation aux affaires fédérales, organisée annuellement, vise à favoriser les échanges entre le secteur des Relations extérieures et les collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale. Elle permet également une rencontre entre la Conseillère aux Etats Isabelle Chassot, le Conseiller national Gerhard Andrey et les personnes participantes. © Y.Jaccard

2 Relations intercantonales

Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)

Le canton de Fribourg est représenté à la [Conférence des Gouvernements cantonaux](#) (CdC) par le Conseiller d'Etat Olivier Curty. Il participe non seulement aux quatre Assemblées plénières annuelles, mais également à la [Commission Europe](#), dont il est membre.

L'année 2024 a avant tout été marquée par la prise de position commune des cantons du 2 février 2024, au sujet du projet de mandat de négociation. En effet, de nombreux aspects du dossier européen relèvent de la compétence des cantons. Il est donc primordial que ceux-ci soient associés aux négociations. Les cantons ont d'ailleurs salué l'adoption du mandat de négociation en mars 2024. La Commission Europe suit de près le développement des négociations et est informée de manière régulière sur les différents points négociés.

Sur d'autres dossiers, les cantons ont adopté différentes prises de positions lors des votations fédérales des mois de mars et de septembre. Il se sont prononcés en faveur de la loi sur l'approvisionnement en électricité sûr, reposant sur des énergies renouvelables, ainsi que sur

le financement uniforme des prestations dans le système de santé. Ils se sont en revanche opposés à l'initiative sur l'allègement des primes.

Les finances de la Confédération sont mises sous pression et le Conseil fédéral a proposé des mesures d'économie pour les prochaines années. Même si des finances fédérales saines sont dans l'intérêt des cantons, ceux-ci refusent un transfert des charges de la Confédération vers les cantons, notamment en vue du projet « Désenchevêtrement 27 ». Il est préférable de procéder d'abord à un désenchevêtrement, pour qu'ensuite les différents échelons puissent adopter les mesures d'économies qui seront nécessaires. Le Conseil fédéral a reconnu cet argument et a modifié certaines mesures d'économies.

Les cantons ont pu se prononcer également sur le rapport d'évaluation de la péréquation financière. Le gouvernement fribourgeois a soutenu l'ensemble du rapport mais a relevé que les inégalités entre les cantons à fort potentiel et ceux à faible potentiel ont tendance à s'accentuer.



Le canton de Fribourg suit de manière intensive les négociations entre la Confédération et l'Europe. C'est notamment par le biais de la CdC et la Commission Europe que les cantons s'impliquent dans les négociations. En outre, la Conférence des Gouvernements cantonaux a adopté différentes positions sur les objets soumis en votation populaire. © Unsplash / C. Lue

Conférence des Gouvernements de Suisse Occidentale (CGSO)

Lors de la séance du Comité de la [Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale](#) (CGSO) du 31 mai 2024 qui s'est déroulée dans le canton du Jura, la présidence et vice-présidence pour la période 2024-2026 ont été décidées. Par tournus établi, le canton de Berne se voit assurer la présidence et le canton de Fribourg la vice-présidence en la personne du Conseiller d'Etat Olivier Curty.

La CGSO a porté ses séances sur les sujets qui touchent les cantons membres (Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura) de manière générale. Les dernières séances se sont particulièrement portées sur les dossiers importants, comme la politique européenne et la politique des médias, deux sujets qui sont d'ailleurs développés dans ce rapport.

En septembre 2024, la CGSO a organisé un évènement au Palais fédéral, mettant en avant la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO. Ce dernier a reçu de nombreux retours positifs de la part des invité-e-s. Une bonne fréquentation et une bonne collaboration entre les différents prestataires et les services du Parlement se sont fait ressentir durant l'intégralité de la soirée. Par ailleurs, ce genre d'évènements promeut la visibilité de la CGSO puisque sur sa page LinkedIn, ce sont plus de 1'300 impressions et un taux de clic de 99% (contre 5% pour les publications sans images) qui ont été recensés. Cela s'explique également par la présence de la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et du Conseiller fédéral Beat Jans ainsi qu'un grand nombre des parlementaires.



La Suisse occidentale est une région avec de grands atouts. Ils ont pu être présentés lors de l'événement organisé au Palais fédéral. Il a été rappelé l'importance des Hautes écoles ainsi que les secteurs économiques d'importance de la Suisse occidentale. ©CGSO

Région Capitale Suisse (RCS)

L'association [Région capitale suisse](#) (RCS) regroupe cinq cantons (Fribourg, Berne, Neuchâtel, Soleure et Valais), ainsi que plusieurs villes, communes et organisations régionales. À travers ses sept thèmes, elle regroupe différentes activités dans le but de renforcer l'importance des régions concernées en tant qu'espace de vie et espace économique novateur.

Le Comité dispose d'une co-présidence, à laquelle le Conseiller d'Etat Didier Castella a été nommé en 2023 pour les deux prochaines années et qu'il partage, depuis juin 2024, avec Madame Andrea de Meuron, Conseillère municipale de Thoune et députée au Grand Conseil. Lors de l'élection du Conseiller d'Etat Didier Castella, il avait mis en avant sa volonté d'accorder une attention particulière à la promotion du bilinguisme, qui est d'ailleurs un thème essentiel du canton de Fribourg. Il a également prévu de poursuivre son engagement dans le domaine alimentaire, à travers le Cluster Food & Nutrition.

Le 29 novembre, le canton de Fribourg a reçu et a collaboré à l'organisation du Forum 2024 sur le thème « Ensemble vers l'alimentation de demain ». Le sujet, un des thèmes de l'association, est également au cœur de nombreux enjeux de notre société et du canton. La RCS a mis en place huit ateliers qui ont permis aux personnes présentes de découvrir quelques actrices et acteurs de cet écosystème. Le programme de cette journée correspond aux volontés du Conseil d'Etat, puisqu'au-delà de la thématique choisie, le Forum a également remis le « Prix du bilinguisme ».

Les 120 participant-e-s, issu-e-s de milieux économique et politique ou de l'administration, ont pu travailler ensemble et en collaboration avec les représentant-e-s des ateliers sur les thèmes de l'agriculture et de l'alimentation. De nombreux échos et retours positifs ont pu être recensés à l'issu de cet évènement organisé par la RCS et le canton de Fribourg.



Le Forum de la Région capitale suisse permet à toutes personnes intéressées de venir en apprendre davantage sur une thématique. A l'occasion de l'événement fribourgeois, la gastronomie a été mise en avant que ce soit par son côté culturel, scientifique ou social. © Etat de Fribourg – Staat Freiburg

3 Relations internationales

Assemblée des régions d'Europe (ARE)

Le Canton de Fribourg est membre de [l'Assembly of European Regions](#) (AER) ou Assemblée des régions d'Europe (ARE), qui réunit 130 régions de la grande Europe, dont Zurich et Bâle. Cette adhésion permet de collaborer avec des régions en vue de favoriser la solidarité, la diversité et l'échange de savoirs entre des régions hétérogènes.

L'ARE prévoit également des Tasks Force selon différents sujets d'importance, et les Relations extérieures coordonnent avec les services pour déterminer l'affectation des collaborateurs aux groupes de travail. À ce sujet, Monsieur Urs Zaugg, conseiller scientifique de la DIAF, est membre de la Task force « Agriculture et développement rural ». Récemment, cette dernière a adopté une prise de position visant à développer une stratégie rurale intégrée, à améliorer la qualité de vie des personnes travaillant dans les zones rurales et dans le secteur agricole, à faire des zones rurales un endroit attractif pour la jeune génération, à

améliorer la gouvernance des politiques agricoles et à renforcer le soutien au secteur agricole.

Par ailleurs, l'ARE ouvre la porte aux programmes européens et encourage la participation politique et la mobilité des jeunes. Précisément, la Summer Academy a lieu tous les deux ans et accueille beaucoup de jeunes (de 20 à 35 ans). Elle est organisée en collaboration avec « [Climbing the Ladder](#) ». Ces jeunes sont pour la plupart engagés dans des organisations de jeunesse, des parlements de jeunes ou sont de jeunes politiciens locaux. Du 12 au 16 août 2024, le Délégué aux relations extérieures de Fribourg s'est rendu à Bodo, en Norvège dans le cadre de cette Summer Academy, accompagné de quelques 100 autres personnes d'une vingtaine de pays différents. Le thème central était « la promotion de la participation des jeunes et de l'inclusion par la culture ». De nombreux ateliers ont été organisés autour des thèmes de la participation par la culture et de la promotion des minorités.



L'Assemblée des régions d'Europe a focalisé son année 2024 sur la jeunesse et comment l'intégrer aux différents processus politiques et décisionnels au niveau régional. La culture est une des possibilités pour intégrer la jeunesse. Cette thématique a été discuté lors de la Summer Academy à Bodo en Norvège. Sur la photo, posent tous les participant-e-s de la Summer Academy 2024. © Stig-Rune Holien

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLR)

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLR) est une institution du Conseil de l'Europe, dont le but est de renforcer la démocratie locale et régionale dans les 46 Etats-membres. Le CPLR est composé de deux Chambres, celle des pouvoirs locaux et celle des régions. Par ailleurs, le travail du Congrès s'organise autour de trois commissions, la commission concernant les questions d'actualités, celle de monitoring et enfin la commission de la gouvernance. Le Conseiller d'Etat Didier Castella est membre de cette dernière, qui a pour but d'examiner les questions juridiques et politiques concernant le développement. Il est également suppléant pour la Chambre des régions et membre du parti « Groupe Indépendant Libéral et Démocratique ».

Lors de l'évènement qui a eu lieu du 14 au 17 octobre à Strasbourg, le Conseiller d'Etat Didier Castella a pris

la parole au sujet de l'économie circulaire, et plus précisément sur son développement dans le canton de Fribourg. Il a pu indiquer les innovations mises en place dans le canton et promouvoir cette thématique au sein de la réunion de travail. En effet, il a pu aborder la « Feuille de route pour l'économie circulaire » élaborée par le canton de Fribourg, et a pu expliquer certaines des soixante mesures y figurant.

Le Conseiller d'Etat Didier Castella a pu rencontrer de nombreuses personnes, notamment l'Ambassadeur de Suisse auprès du Conseil de l'Europe, Monsieur Claude Wild, des représentants de la Région Grand Est et de l'Assemblée des régions d'Europe. Lors du séjour, un échange s'est également organisé avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe et ancien Conseiller fédéral, Monsieur Alain Berset.



le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et ancien Conseiller fédéral, Alain Berset. © Conseil de l'Europe

Grand Est

Le canton de Fribourg entretient des relations étroites avec la Région Grand Est, en France. Les premières collaborations ont été faites dans le domaine culturel qui s'est ensuite étendu au domaine de l'économie. Aujourd'hui, la Région Grand Est et le Canton de Fribourg échangent de manière régulière sur les thématiques de la Bioéconomie et de l'hydrogène.

Dans le domaine culturel, les accords qui étaient en vigueur avant la pandémie de Covid-19 et qui ont été mis en suspend sont en phase de revoir le jour. En effet, des premières discussions afin de faciliter les échanges culturels sont en cours.

Le canton de Fribourg participe au programme Interreg qui permet de développer des projets transfrontaliers. En 2024, un projet commun au canton de Fribourg et à la Région Grand Est a reçu des financements. C'est le projet [GreenSKHY](#).

Le 10 octobre 2024, la Promotion économique du canton de Fribourg a organisé le Bioeconomy Forum. Le programme a permis de rassembler les acteurs du domaine provenant de différents pays et différentes régions d'Europe. Dans le cadre de cet événement, une délégation de la Région Grand Est est venue à Fribourg. Des échanges concrets ont pu être menés pour le développement de futurs partenariats et projets.



Les échanges avec la Région Grand Est constituent un élément important des partenariats internationaux du Canton de Fribourg. Une délégation de la Région Grand Est est venue à Fribourg à l'occasion du Bioeconomy Forum. ©PromFr

Visite de l'Ambassadeur de l'Union européenne

La politique extérieure est en principe une compétence de la Confédération. Néanmoins, la Constitution précise que lorsque les intérêts essentiels d'un canton sont concernés, il a un droit de participation ([art. 54 et ss Cst](#)).

Ainsi, le Canton de Fribourg a suivi de près les développements du dossier européen, les incidences positives et négatives des relations bilatérales ainsi qu'une représentation des intérêts européens du Canton auprès du Conseil fédéral. L'érosion progressive de l'accès des entreprises au marché unique, le blocage de certains projets d'accords sectoriels, comme l'énergie et la non-association de la Suisse aux programmes européens de recherche, nuisent aux intérêts du canton de Fribourg. Dans cette perspective, le canton de Fribourg a soutenu à plusieurs reprises la volonté de maintenir des relations stables avec l'UE et a montré

ses intérêts à développer ses accords. Partageant de nombreuses valeurs, l'UE et le canton se retrouvent notamment en termes de langue, d'histoire, d'économie ou de culture.

Messieurs les Conseillers d'Etat Jean-Pierre Siggen et Olivier Curty ainsi que l'Ambassadeur de l'Union européenne en Suisse, Monsieur Petros Mavromichalis, se sont rencontrés en date du 19 décembre 2024. Les Conseillers d'Etat et l'Ambassadeur se sont entretenus de l'état des négociations et ont souligné l'importance de relations stables et fiable entre l'UE et la Suisse. Ils ont échangé sur des sujets précis, comme le projet d'accord sur l'électricité ou l'importance des programmes européens comme Horizon pour le canton de Fribourg en tant que canton de formation et de recherche. Les relations économiques ont également été abordées.



La visite de l'Ambassadeur de l'Union européenne a été l'occasion de discuter de l'état des relations entre la Suisse et l'UE ainsi que d'approfondir certaines thématiques comme l'économie ou l'énergie. L'ensemble des sujets en cours de négociation ont pu être abordés.
© Etat de Fribourg – Staat Freiburg

4 Retour en images



Estavayer-le-Lac, le 16 avril 2024

Le Conseil d'Etat a accueilli le Gouvernement du canton de Neuchâtel. Après une traversée du lac en signe de bonne collaboration, des sujets tels que la navigation et la pêche professionnelle sur le lac de Neuchâtel ont été abordés à Estavayer-le-Lac.



Fribourg, le 7 mai 2024

Le Conseil d'Etat a échangé avec Son Excellence Madame Andrea Bekić, Ambassadrice croate, et son Premier Secrétaire Saša Čvrljak. La visite a été l'occasion d'évoquer les relations dans les domaines de l'économie et de l'éducation.



Witzwil (BE), le 29 mai 2024

Séance de travail avec le Conseil d'Etat du canton de Berne. Après un échange sur la politique agricole et l'infrastructure ferroviaire, une visite de l'établissement pénitentiaire rénové de Witzwil a été organisée.



Delémont, le 31 mai 2024

Durant la séance du comité de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO), l'Ambassadeur et Secrétaire d'Etat du DFAE, Alexandre Fasel, était présent pour traiter des négociations avec l'Union européenne.



Les Faverges, le 6 juin 2024

Rencontre de courtoisie avec le Conseil d'Etat d'Uri en terres fribourgeoises, à Fribourg et à la Maison des Faverges.



Fribourg, le 19 juin 2024

Florian Schütz, Directeur de l'Office fédéral de la cybersécurité, s'entretient avec le Conseiller d'Etat Romain Collaud et ses collaborateurs de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport au sujet de la cybersécurité et des enjeux pour le canton.



Fribourg, le 4 juillet 2024

Le Conseil d'Etat invite chaque année les hauts cadres fédéraux proches de Fribourg à participer à une manifestation dans une ambiance conviviale. Cette année, c'est dans le cadre de la 20^e édition du Festival de musique sacrée que les invité-e-s du Conseil d'Etat ont pu échanger dans un environnement bucolique.





Les Paccots, les 27 et 28 août 2024

Le Conseil d'Etat fribourgeois s'est entretenu avec le gouvernement valaisan aux Paccots sur la situation dans les services d'urgence des hôpitaux, la mise en œuvre de l'initiative sur les soins et la stratégie en matière d'infrastructures ferroviaires.



Porrentruy, les 30 et 31 août et le 1^{er} septembre 2024

L'Etat de Fribourg était l'hôte d'honneur de la 39^e édition de la Braderie de Porrentruy. Avec la présence des produits du Terroir, du contingent des Grenadiers ainsi que de la Landwehr, le canton était représenté de la meilleure des manières.



Charmey, les 7 et 8 octobre 2024

Le Conseil d'Etat fribourgeois a rencontré le Gouvernement jurassien à Charmey. Des thèmes tels que la formation des enseignants, le dossier électronique du patient, l'infrastructure ferroviaire et les urgences médicales ont été abordés.



Fribourg, le 5 novembre 2024

Le Conseil d'Etat accueille de Son Excellence Madame Celsa Nuño Garcia, Ambassadrice d'Espagne, pour une visite de courtoisie au sein de BlueFactory. A l'issue de cette rencontre, Son Excellence a visité plusieurs entreprises, accompagnée du Directeur de la promotion économique.

5 Annexes

Conférences spécialisées

Conférences nationales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2024)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Directeur FIN	Membre
Conférence tripartite (CT)	Directeur DIME	Président
Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	Directeur DIME	Président
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	Directeur DIME	Membre du comité
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Directeur EEF	Membre du comité
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn)	Directeur EEF	Membre du comité
Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)	Directeur EEF	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)	Directeur IAF	Vice-président
Conférence pour forêt, faune et paysage (CFP)	Directeur IAF	Membre
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Directeur SAS	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Directeur SAS	Membre
Conférence suisse des hautes écoles (CSHE)	Directrice FAC	Vice-présidente
Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Directrice FAC	Membre du comité
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA)	Directeur SJS	Membre
Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile et des sapeur-pompiers (CG MPS)	Directeur SJS	Membre
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Directeur SJS	Membre
Fondation ch pour la collaboration confédérale	Chancelière d'Etat	Membre du comité directeur
Conférence des chanceliers d'Etat (CCE)	Chancelière d'Etat	Membre du comité

Conférences régionales des directeurs cantonaux (état au 31.12.2024)

Nom	Représentation du Conseil d'Etat	Fonction
Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN)	Directeur FIN	Vice-président
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Directeur FIN	Membre
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	Directeur DIME	Président
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	Directeur DIME	Président
Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Directeur EEF	Vice-président
Comité gouvernemental HES-SO	Directeur EEF	Membre du comité
Greater Geneva Berne Area (GGBa)	Directeur EEF	Membre
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Directeur EEF	Président
Région capitale suisse (RCS)	Directeur IAF	Co-président
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Directeur SAS	Membre
Conférence latine des chefs des départements compétents en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Directeur SAS	Membre
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) : Assemblée plénière Culture	Directrice FAC	Présidente
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Directrice FAC	Membre
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique de la Suisse du Nord-Ouest (NWEDK)	Directrice FAC	Membre
Conférence latine des directrices et directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Directeur SJS	Membre
Conférence romande des membres de gouvernement concernés par les jeux d'argent (CRJA)	Directeur SJS	Membre
Conférence romande de la loterie et des jeux (CRLJ)	Directeur SJS	Membre
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Directeur SJS	Membre
Conférence latine des responsables de la sécurité civile et militaire	Directeur SJS	Membre
Conférence latine des chanceliers d'Etat	Chancelière d'Etat	Présidente

Conventions intercantonales

Convention intercantonales en cours d'élaboration, de négociation ou de ratification (état au 31.12.2024)

Convention (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernée	Etat
1 Convention intercantonale sur les contributions des cantons aux hôpitaux relative au financement de la formation médicale postgrade et sur la compensation des charges (CFFP)	01.01.2021	Tous les cantons	DSAS	CDS	Fribourg a adhéré en fin 2021 et cette convention est entrée en vigueur le 01.01.2022
2 Convention intercantonale CARA sur le dossier électronique du patient	2021	FR-VD-GE-VS-JU	DSAS	-	La convention est entrée en vigueur rétroactivement le 1er février 2024 après ratification par les parlements des cantons contractants
3 Convention intercantonale sur la collaboration des forces sanitaires en cas d'évènement extraordinaire	01.01.2020	Tous les cantons romands	DSAS	CLASS	Fribourg a ratifié cette convention le 19.06.2019. Il s'agissait de légitimer et de pérenniser les travaux entamés depuis 2004 par le GRIMCA
4 Convention intercantonale relative aux institutions sociales (CIIS) - Modification	01.01.2020	Tous	DSAS	CDAS	Toujours valable (SPS)
5 Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR	DSAS	-	Fribourg a ratifié cette convention le 22.12.2020 avec une entrée en vigueur rétroactive au 01.01.2020.
6 Convention réglant l'engagement et l'exploitation d'un poste médical avancé	01.01.2020	VD, FR et Montagny	DSAS	-	Fribourg a ratifié cette convention le 14.01.2021 avec une entrée en vigueur rétroactive au 01.01.2020. La commune de Montagny a résilié la convention précitée le 29.11.2022 suite à la dissolution du corps des sapeurs-pompiers. Une nouvelle

Convention (titre provisoire)	Date probable d'entrée en vigueur	Cantons concernés	Direction compétente	Conférence des directeurs cantonaux concernée	Etat
					convention est en cours d'élaboration.
7 Convention sur le service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier des cantons de Fribourg, de Vaud et de la République et canton de Genève (Convention SIERA)	01.01.2019	GE, VD, FR	DIME	-	Loi du 08.11.18 sur l'adhésion du canton de Fribourg à la convention intercantionale sur le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier SIERA
8 Révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics	2022	Tous les cantons	DIME	DTAP	Adoption le 15.11.2019 par l'Autorité intercantionale pour les marchés publics (AiMp), adhésion de Fribourg par la loi du 01.02.2022 (entrée en vigueur au 01.01.2023)
9 Convention de collaboration pour le développement et la gestion du logiciel Boussole21	22.03.2021	VD, VS, FR	DIME	DTAP	Signée le 22.03.21
10 Accord intercantonal sur les offres scolaires en milieu hospitalier (AOSH)	2025-2026	Tous les cantons	DFAC	CDIP	En cours de ratification. Message du Conseil d'Etat du 26 novembre 2024 au Grand Conseil.
11 Convention sur les engagements de police intercantonaux (IKAPOL)	01.01.2025	Tous les cantons	DSJS	CCDP	Ordonnance d'adhésion du Conseil d'Etat entrée en vigueur le 01.12.2024
12 Convention du 21 mars 2024 révisant le concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité	01.01.2025	FR-GE-JU-NE-VS-VD	DSJS	CLDP	Loi d'adhésion adoptée par le Grand Conseil le 10.10.2024 entrée en vigueur le 01.12.2024
13 Convention entre les cantons et la Confédération sur l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (CHIJP)	01.01.2025	Tous les cantons	DSJS	CCDP	Loi d'adhésion adoptée par le Grand Conseil le 10.10.2024 entrée en vigueur le 01.12.2024
14 Convention intercantionale relative à l'organisation et à la gestion de la police du lac de Neuchâtel	11.06.2014	FR-VD-NE	DSJS	-	En cours de révision

Chancellerie d'Etat CHA

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg
T +41 26 305 10 45
chancellerie@fr.ch, www.fr.ch/cha

—

Mars 2025

—

Copyright: © Patrick Mülhauser

—

Imprimé sur papier 100% recyclé